

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Réception des soumissions / Bid Receiving  
QG de la Division H de la GRC  
Arrêt postal n° H-066  
80, avenue Garland  
DARTMOUTH (N.-É.) B3B 0A7

**REQUEST FOR  
PROPOSAL**

**DEMANDE DE  
PROPOSITION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted  
Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the  
Queen in right of Canada, in accordance  
with the terms and conditions set out  
herein, referred to herein or attached  
hereto, the goods, services, and  
construction listed herein and on any  
attached sheets at the price(s) set out  
therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du  
Canada

Nous offrons par la présente de  
vendre à Sa Majesté la Reine du chef  
du Canada, aux conditions énoncées  
ou incluses par référence dans la  
présente et aux appendices ci-jointes,  
les biens, services et construction  
énumérés ici sur toute feuille ci-  
annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaires :

<b>Title – Sujet</b> Station Totale GPS/GLONASS (tachéomètres électroniques)		<b>Date</b> 19 janvier 2021
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M1000-1-3289 <b>***Modification 002***</b>		
<b>Client Reference No. – N° de référence du client</b>		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At / à :</b>	14 :00 h	AST (Atlantic Standard Time) HNA (heure normale de l'Atlantique)
<b>On / le :</b>	21 janvier 2021	
<b>Delivery – Livraison</b> See herein — Voir aux présentes	<b>Taxes – Taxes</b> See herein — Voir aux présentes	<b>Duty – Droits</b> See herein — Voir aux présentes
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Instructions</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> <a href="mailto:Jeff.lockyer@rcmp-grc.gc.ca">Jeff.lockyer@rcmp-grc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b> 902-720-5108	<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> 902-426-7136	
<b>Delivery Required – Livraison exigée</b> See herein — Voir aux présentes	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>	
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :</b>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	

**La modification 002 à la demande de soumissions vise à fournir des précisions et répondre aux questions suivantes :**

**Annexe A**

**Insérer**

6.4	Un équipement de prêt sera fourni à l'utilisateur de la même qualité ou mieux lorsque le produit est entretenu pendant une période de deux (2) ans à partir de la réception des biens.			
6.5	Mises à jour gratuites du firmware et des logiciels pour la vie du récepteur GNSS.			

**Question 1:**

Pouvez-vous décrire station totale... Selon le lexique populaire, une station totale est un instrument optique adapté pour mesurer les distances et les angles. Est-ce le produit nécessaire pour cette opportunité?

**Réponse 1 :**

La définition de la station totale fournie est techniquement correcte. Nous utilisons le terme générique pour décrire les instruments de mesure.

**Question 2:**

Article 4.1 Définissez « bouton-poussoir d'accès externe » et sa pertinence pour la qualification du fournisseur.

**Réponse 2 :**

Bouton-poussoir d'accès externe : Il s'agit juste d'un bouton qui ouvre le compartiment des batteries au lieu de quelque chose qui a des batteries rechargeables internes et nécessite des outils et l'ouverture de panneaux pour accéder aux batteries.

**Question 3:**

Point 6.5 : veuillez expliquer la définition de vie du récepteur GNSS.

**Réponse 3 :**

La durée de vie du récepteur GNSS veut dire aussi longtemps qu'il fonctionne correctement.

**Question 4:**

En ce qui concerne les performances RTK. Accepterez-vous d'autres précisions de mesure?

**Réponse 4:**

Les performances de RTK sont tel qu'indiqué dans l'annexe A. La GRC ne va pas compromettre concernant l'exactitude.

**\* Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**